



Bulletin A.M.C.P.



Bulletin trimestriel de l'A.M.C.P. – N°8 – Octobre-Novembre-Décembre 2008

SOMMAIRE :

Mot du Président	p1
Activités du mois de Juillet	p2
Activités du mois d'Août	p3
Activités du mois de Septembre	p3
Programme des trois prochains mois	p4
La boutique de l'AMCP	p4
La vie des gens à Vieux-Port	p5
Rubrique Musicale	p7
Histoire locale	p8
Petits secrets du parler normand	p10
Informations générales	p12

LES MEMBRES DU BUREAU

Présidence d'Honneur :

M. Claude Simon
27290 Appeville-dit-Annebault

Présidence :

M. Jean-Christophe Bisson
Mairie, 3 Rue Saint-Pierre
27290 Montfort-sur-Risle

Vice-Présidence :

M. Dominique Leclerc
27290 Montfort-sur-Risle

M. Emmanuel Mauger
27290 Freneuse-sur-Risle

Trésorerie :

M. Olivier Hamon
27290 Montfort-sur-Risle

M. Benoît Colliard (adjoint)
27290 Montfort-sur-Risle

Secrétariat :

Melle Justine Becel
27290 Montfort-sur-Risle

Mme Isabelle Mauger (adjoint)
27290 Freneuse-sur-Risle

Chers adhérents et amis,

La période estivale achevée, l'association n'en est pas moins restée active durant ce dernier trimestre. Nous avons été conviés le 4 juillet dernier à la présentation officielle du Contrat de Plan lors d'une réunion animée par M. Boucher, M. Destans et M. Le Vern.

Les aménagements touristiques du château médiéval que nous avons proposés dans le cadre d'une étude réalisée par nos soins sont désormais votés au Contrat de Pays. La société d'économie mixte Eure Aménagements et Développement présidée par M. Huard a été nommée par le Conseil Général afin d'accompagner la maîtrise d'ouvrage dans la réalisation de nos projets. La concrétisation des aménagements devrait être effective en 2009, ce qui permettra d'accueillir visiteurs et touristes dans des conditions habituelles. Dans l'immédiat, l'installation de pâturages extensifs permettant d'éviter un entretien lourd pour notre association et la collectivité devrait être mise en œuvre rapidement avec la commune de Montfort afin de palier à la pousse des végétaux au printemps prochain.

Plusieurs troupes scouts ont établi leur campement au château durant l'été et ont effectué divers travaux d'entretien. Nous les avons également missionnés afin de comptabiliser le nombre de visiteurs fréquentant le site. À notre plus grande surprise, lors du week-end du 14 juillet nous avons atteint 80 visiteurs par jour, alors que la moyenne en semaine avoisinait 35 personnes/jour en août. La provenance des touristes est assez éclectique, beaucoup de Britanniques, Hollandais et Belges mais aussi un large nombre de visiteurs en provenance de départements voisins.

Le succès de notre site Internet : www.amcp27.fr semble s'affirmer de jour en jour. Le nombre de connexions ne cesse de croître et les sujets relatifs à l'évolution des aménagements du château médiéval semblent très prisés. Notre « Web Master » Ludovic, réalise des prouesses rendant le site attractif par l'apport de sujets nouveaux, et ce de façon régulière.

Adhérents à la Fondation du Patrimoine, nous avons été invités à prendre contact avec l'association Chantiers Histoire et Architecture Médiévale. Cette association réhabilite des sites tels que le château de Montfort dans le cadre de chantiers bénévoles par la remise en état et conservation des maçonneries existantes. Une chance pour nous, cette réhabilitation pourra être réalisée sur une période de plusieurs années sans aucun frais excepté l'hébergement de bénévoles. Nous avons ainsi rencontré le Président M. Piffet avec M. le Maire et si les conditions d'hébergement correspondent au desiderata de C.H.A.M, un premier chantier pourrait avoir lieu durant l'été 2009.

Le 6 septembre, afin de parfaire le circuit patrimoine réalisé en collaboration avec le Pays Risle Estuaire nous avons entrepris de nettoyer les bords de Risle en centre bourg. Une équipe de 12 personnes a réalisé l'opération dans la journée et dorénavant les abords du square J. Aublé ont recouvré un aspect attractif pour le plus grand plaisir de tous.

Le 2 novembre prochain, se tiendra la seconde édition de la Journée Normande en la salle des fêtes de Montfort et une exposition d'art floral et d'art de la table se tiendra au château la Motte les 29 et 30 novembre.

Par ailleurs, nous vous présenterons prochainement des 'Cafés concerts' ou 'Cafés théâtre'; l'opération sera proposée à l'ensemble des établissements débits de boissons de la commune.

Enfin, j'aurai prochainement l'occasion de vous parler plus longuement des Journées Médiévales que nous organiserons les 20 et 21 juin 2009 et qui se tiendront au château la Motte et en centre bourg.

Je vous prie de croire en mes sentiments les meilleurs et je vous souhaite une excellente fin d'année.

Cordialement,

Jean-Christophe BISSON.

Dates des activités de Juillet

Samedi 5 de 8h30 à 12h00

Samedi 5 de 14h00 à 17h00

NOS COUPS DE COEUR 2008 À MONTFORT-SUR-RISLE ET SAINT-PHILBERT-SUR-RISLE

(Liste non exhaustive)

ACFIE
Ambiance Campagne
Ambulance Ateli
Agence Laforêt Immobilier
Angy Beauté
AT Presse
AXA Assurances Franck KUHN
Bar - Tabac - PMU - Rapido
Boucherie Charcuterie Parent
Boucherie Charcuterie Traiteur Furon
Boulangerie-Pâtisserie Perrey
Café de la Halle
Centre d'éducation routière
Coiffure Messieur
Crédit Agricole
Établissement Horticole Mordant
Fleury Proxy Confort
Garage Auber
Garage Renault Sarl Michel
Hardy Coiffure - Spécialité Messieurs
Hôtel restaurant l'Oasis Verte
Intermarché
Marché de la Risle
PRO&CIE Montfort Ménager
Proxi
Senteurs de Montfleurs
Tapissier Décorateur Duval

Samedi 12 de 8h30 à 17h00

Samedi 26 de 8h00 à 17h00

VOUS DÉSIREZ ADHÉRER

À

L'ASSOCIATION MONTFORT CULTURE ET PATRIMOINE

Le montant de la cotisation annuelle est de 8€.

Gratuit pour les enfants et étudiants (sur présentation d'un justificatif).

Veillez faire parvenir votre règlement à l'adresse suivante:

A.M.C.P.

Mairie, 3 Rue Saint-Pierre
27290 Montfort-sur-Risle

adressé au Trésorier, M. Olivier Hamon.

Les chèques seront libellés à l'ordre de: l'A.M.C.P.

Résumé des activités

Accueil des scouts et dégagement des courtines.

Réunion de bureau.

Réunion de bureau avec comme invités : M. Laignel (membre actif)

Ordre du jour de la réunion de bureau :

- Bilan trésorerie (Bilan financier / Point sur les subventions (communales, Crédit Agricole, commerçants))

- Bilan sur les manifestations (Visite, camp de printemps / Peinture / Bouquinistes / Repas champêtre)

- Foire à tout historique (Présentation et modalités de la manifestation (dates, salles, prestataires, coûts des emplacements) / Répartition des charges)

- Art floral (Présentation et modalités de la manifestation (dates, salles, prestataires, coût) / Répartition des charges)

- Dossier des aménagements touristiques du château médiéval (Informations sur l'avancement du dossier)

- Site internet (point sur la fréquentation et son contenu)

- Promotion sur les sites internet et revues touristiques pour le château médiéval (point sur les organismes contactés et parutions effectives)

- Journées Médiévales 2009 (Présentation globale de la manifestation / Choix impératif de la date et lieu à déterminer)

Accueil des scouts et dégagement des courtines.

Dégagement des courtines.

Dates des activités d'Août

Samedi 09 de 8h30 à 17h00

Jeudi 14 de 14h30 à 16h30

Samedi 16 de 8h30 à 17h00

Samedi 30 de 8h30 à 17h00

Dates des activités de Septembre

Samedi 06 de 8h30 à 17h00

Mercredi 17 de 8h00 à 17h00

Samedi 20 de 8h00 à 17h00

Samedi 27 de 8h30 à 17h00

Résumé des activités

Recoupe des souches / entretien.

Accueil des scouts et guides.

Réalisation d'un bâtiment-abri et dégagement des pieds de murs sur les courtines extérieures du parcours découverte.

Recoupe des souches / entretien.

Résumé des activités

Nettoyage des berges de la Risle.

3ème centenaire de la fondation du Mont-Saint-Michel et les 10 ans des "Chemins du Mont Saint Michel".

Engazonnement du parcours découverte.

Engazonnement du parcours découverte.

DERNIÈRE ACQUISITION PAR L'ASSOCIATION MONTFORT CULTURE PATRIMOINE:

Une médaille en bronze 68 MM de diamètre et de 157 gramme, avec poinçon bronze et corne d'abondance est signée du sculpteur DELANNOY.

Maurice DELANNOY, né en 1885 fut élève de VALTON et de ROINE. Il était sociétaire du salon des artistes français. On trouve ses oeuvres au Musée du Luxembourg à Paris (réf. dictionnaire Benezit).



Programme des mois de Avril-Mai-Juin

Dates des activités de Octobre

Samedi 11 de 8h30 à 12h00 :

Dégagement des courtines.

Samedi 11 de 14h00 à 17h00 :

Réunion de bureau.

Samedi 18 de 8h30 à 12h00 :

Coupe de bois à l'entrée principale.

Samedi 18 de 14h00 à 17h00 :

Visite commentée des élus de Monteforte.

Dates des activités de Novembre

Dimanche 02 de 8h30 à 19h00 :

Journée normande à la salle des fêtes de Montfort.

Samedi 08 de 8h30 à 17h00 :

Coupe de bois à l'entrée principale.

Samedi 22 de 14h00 à 17h00 :

Assemblée Générale de l'AMCP dans la salle derrière la mairie (ancienne perception des impôts).

Samedi 29 de 8h30 à 17h00:

Exposition d'art floral à la salle La Motte.

Dimanche 30 de 8h30 à 17h00:

Exposition d'art floral à la salle La Motte.

Dates des activités de Décembre

Samedi 13 de 8h30 à 17h00 :

Coupe de bois à l'entrée principale.

Samedi 20 de 8h30 à 17h00 :

Coupe de bois à l'entrée principale.

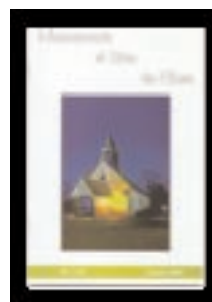
La Boutique de l'A.M.C.P.

Nous vous rappelons que l'Association Montfort Culture et Patrimoine a fait rééditer 2 ouvrages, qui sont disponibles à la maison de la presse de Montfort sur Risle ou à l'Office du tourisme de Montfort ou encore à la librairie « L'Écho des Vagues » à Rouen (19 rue Alsace-Lorraine 76000 Rouen – Tél/Fax : 02 35 15 02 69 – Mèl : librairie@lechodesvagues.com - Site Internet : www.lechodesvagues.com).



« **Histoire du château et de l'Église de Montfort-sur-Risle** »
par Mme Philippe Lemaitre
Collection Trésors de la Risle
2005 – Éditions d'Héligoland
66 p. – 10 Euros.

« **Les Annonciades de Montfort-sur-Risle** » par Mr P. Duchemin
Collection Trésors de la Risle
2006 – Éditions d'Héligoland
64 p. – 10 Euros



Bulletin des Amis des Monuments et Sites de l'Eure
N°119, Année 2006 – 48 p. - 5,50 Euros.

Ce numéro 119 présente deux articles liés au château de Montfort :

- Le château féodal de Montfort-sur-Risle par Joël Auber (6 pages)
- Histoire de la lignée des Seigneurs de Montfort du Xème au XIIème siècle par Jean-Christophe Bisson (15 pages)

LE CADRE DE VIE : LA LÉGISLATION DE VIEUX-PORT ET LES STRUCTURES RELIGIEUSES

La « coutume » fut un des maîtres mots des temps médiévaux : « consuetudo », « usus », « habitus », « ce qui ce fait », « ce qui s'est toujours fait », « ancienne ». Si elle était attestée depuis dix ans au moins, on consultait très officiellement les vieillards au village. Bien que théoriquement vassaux directs du roi de France, les ducs s'estimaient plus puissants que lui, dirigèrent leur Etat comme ils l'entendaient.

Le droit normand se forma dans ce cadre territorial sur les plans coutumier, jurisprudentiel et doctrinal. Mais l'origine plurielle du droit à Vieux-Port semblait sa caractéristique : nordique, franque, germanique, les influences étaient fortes et nombreuses.

Le droit tel qu'il était appliqué au début du XI^{ème} siècle comportait des apports nordiques, notamment en matière de droit matrimonial ou de maintien de l'ordre public mais beaucoup tombèrent en désuétude. L'essentiel de la coutume resta d'origine franque. Les coutumes ou les lois, les recueils firent appel à des notions étrangères à l'esprit romain ou au nôtre : le concept capital de justice, l'organisation, la procédure des tribunaux, leur hiérarchie, les appels, le règlement du conflit qui animent la vie quotidienne des campagnes. Les juges professionnels ne composaient plus les tribunaux. Les hommes libres de la région, centaine ou comté, conseillés par quelques personnes sachant le droit (vieillards, puis notables et échevins) et présidés par un représentant du roi (comte) ou un de ses adjoints, centenier ou viguier, qui, après les avoir consultés, disaient la sentence et en assuraient l'exécution. Le comte ou un seigneur important usurpait la justice publique à un ou deux niveaux : basse justice pour les petits délits, haute justice pour les causes de sang.

La société chevaleresque maintenait le vieux principe germanique du tribunal non professionnel, composé de pairs. Le crime n'entraînait aucune punition si le coupable pouvait se racheter. Il lui suffisait de payer une composition tarifée suivant le rang de la victime et suivant le degré de parenté. La procédure était primitive, on supposait tout homme accusé coupable en l'absence d'enquête et de témoin. La décomposition de l'Empire carolingien et le morcellement des justices arrêtaient les appels au niveau du comte ou à celui du Haut-Justicier. Jusque-là, pour les humbles tout jugement était définitif. Pour les puissants, on le remettait en question par la force, le duel et la guerre privée. La prison restait rare. On était soit innocent, soit accusé et racheté, soit condamné à être pendu au gibet. Les rapports et les liens personnels remplaçaient le sens de l'Etat, le pouvoir proche et la coutume se substituait à la loi.

Mais il apparaît que la législation vieux-portaise fut aussi liée à l'Église et tout particulièrement à l'abbaye de Jumièges. L'Église disposant des clés du salut maîtrisait l'Écrit. Elle exerçait le contrôle de toute information jusqu'au développement urbain. Les « bellatores » avec la force armée étaient plus ou moins maîtres du sol. On liait Vieux-Port aux terres historiques qui s'étendaient des tours de Jumièges à celle de Notre-Dame-de-Bon-Port, patronne de Quillebeuf. Au Moyen Age et jusqu'à la Révolution, Vieux-Port était une dépendance de Trouville-la-Haule (anciennement Turulfi-Villa) dont la Baronnie appartenait à l'abbaye de Jumièges. Cette abbaye était titulaire du passage de la Seine pour la direction de Norville et de Caudebec. Tous les hommes de Norville avaient franchise de passage au Vieux-Port s'ils n'étaient marchands, en payant un tourteau et deux deniers à Noël et en août une gerbe de blé. Le passage aussi vers Lillebonne situé en face de Vieux-Port, sur le territoire de Petitville avait été attribué par le duc Robert Courte-Heuse, fils de Guillaume-le-Conquérant, au chapitre de la Cathédrale de Rouen, d'où la dénomination de « Chapitre » donnée encore à la partie des prairies de Petitville voisine du hameau du Bac.

De cette importance de l'abbaye de Jumièges, la législation vieux-portaise gardait trace sur les règlements et les paiements des dîmes. Les curés de Vatteville touchant les dîmes¹, il les recherche aussi sur les essarts de la forêt de Brotonne. Les archives conservent mention de la difficulté rencontrée avec le fermier des dîmes. Des procurations étaient mises en place pour le règlement des dîmes du Marais-Vernier et celles dues à l'abbaye de Jumièges et ses dépendances dont Vieux-Port avec le droit de passage, le tonlieu et tout ce qui revenait au domaine ducal, tous les vassaux.

De nombreux droits liaient encore les habitants de Vieux-Port à l'abbaye de Jumièges. Au titre de la baronnie de Trouville-la-Haule, on trouvait les droits de pêcheries à Trouville et au Vieux-Port et entre Lillebonne et Quillebeuf, les droits de coutume, le port et le passage à Quillebeuf, les droits d'amarrage, d'épaves et de varech. Ces droits constituaient des liens de dépendance pour les vassaux et tenanciers de l'abbaye, liens en vertu desquels celle-ci faisait exercer ce que l'on appelait la justice féodale soit pour le monastère, la moyenne et basse justice, la police, la sénéchaussée, gruerie et vacherie dans l'étendue des baronnies constituant son domaine, « avec droit d'établir sénéchal, sous-sénéchal, procureur d'office, greffier, sergents et prévôté ». On trouvait aussi la dîme du tonlieu de Rouen, puis le droit de percevoir une semaine sur 10 tous les revenus de la vicomté de l'Eau. Les religieux exerçaient les droits maritimes parfois sans ménagement, ce qui leur valait des réactions violentes de la part de leur sujet ou de leurs voisins. Les paysans furent libérés du servage vers 1100. Dès lors, tous les vilains purent se formarier et transmettre leurs biens à leurs héritiers en payant un droit modéré, le relief.

Mais les habitants entretenaient surtout des relations religieuses avec Jumièges. En 1227², Richard Andreu vendit une mesure à Richard-Loquet à la charge d'entretenir une lampe ardente de vœux à l'autel Saint-Thomas, le martyr sous Henri II. Ce bel acte était

1- 9H1272, 1273, Archives départementales de la Seine-Maritime.

accompagné d'un sceau avec un animal à fleur de lys. En 1217, on trouvait encore un acte écrit en français et en latin. *Votus-Portus*, « vente par Obsert du port à l'abbaye de Jumièges des terres qu'il avait à Vieux-Port dites le camp le Val (Vallis), le camp de la fosse (de *fossa*) et le jardin Effrée moyennant le prix de cent cinq sols tournois. *Votus portus*, lesquelles terres ont été ensuite rétrocédées au vendeur par les dits religieux pour les tenir d'eux à droit héréditaire moyennant dix sols de monnaie courante indépendamment de Saint pour droit de passage entre les cinq sols qu'il devait aux religieux ».

Au droit de juridiction de la vicomté de l'Eau de Tancarville s'ajoutaient ceux de pêche, de navigation, de passage, de varech, de francs poissons, etc... exercés dans l'étendue de la seigneurie ecclésiastique. Jumièges dès sa fondation avait bénéficié de générosités royales et ducales au point de jouir d'un domaine fluvial entre Bliquetuit et Yville. On trouvait aussi le droit de garenne et de tendres filets pour prendre les poissons et les filets. Les religieux purent disposer des ports de Quillebeuf, Vieux-Port, etc... Dès le VII^{ème} siècle, on traitait les flottilles de commerce et de pêches équipées pour assurer le ravitaillement en blé, vin, sel, poisson sans oublier l'huile de « craspois » utilisée pour l'éclairage de la maison. Louis le Débonnaire avait confirmé à Jumièges l'exemption de tous droits sur les denrées et marchandises. Ce privilège de libre navigation était très précieux car l'état des ventes obligeait à transporter par eau la plus grande partie des choses nécessaires à la vie.

Le don était aussi très présent, cette relation d'échange que l'on entretenait avec l'Église et la gratification qu'il procurait. On le voit ainsi dans cet acte écrit en latin avec un sceau à fleur de lys : « Osbern de Vieux-Port concède en pur don à l'abbaye la troisième partie de Tour de bois qu'il possède situé près celui des religieux, plus deux autres parties de bois et pour ce, il reçoit des dits religieux la somme de XII livres »³. Pour la baronnie de Trouville, à Sainte-Opportune, on remarquait encore cet échange entre les abbés et religieux de Jumièges et Richard de la Mare pour lequel celui-ci leur donnait quelques acres de terre, sises à Sainte-Opportune et ils lui cédaient et abandonnaient les deux bateaux qu'ils avaient sur la mare avec la ratification par Guillaume du Mesnil, Seigneur suzerain, 1238.

Certains actes éclairent encore sur l'importance par le droit de certaines denrées comme le hareng ou les anguilles. « De toutes ses prétentions, tant seigneuriales que de revenus, sur deux acres de terres situées à Pont-Audemer, Saint-Germain. Vente faite par les Religieuses de l'Abbaye de Haute-Bruyère avec toutes les formalités requises, aux religieuses du Valasse. Pêcheries aux anguilles au Mesnil-sous-Lillebonne. Pêcheries aux harengs⁴ ». Les donations et les biens confirmaient ainsi l'utilisation de l'acre à Pont-Audemer.

Pendant la période considérée, il semble que « le droit rural, les terres, les prés, les pâtures et autres moulins, viviers, pêcheries et autres droits situés sur la rivière de Seine vers son embouchure à la mer entre lesquelles la Baronnie et la terre des Marais-Vernier auront gagné de temps immémorial quantité de terre, marais et pâtures pour faire la séparation entre la paroisse du Marais-Vernier et la paroisse de Saint- Aubin, paroisse de Saint-Aubin dépendant de la dite Baronnie » soit centré sur l'abbaye de Jumièges qui traitait majoritairement conflits et litiges. Les droits de garenne, d'oiseaux, de poissons jusque dans la rivière de Seine étaient aussi réglementés à partir des religieux de Jumièges.

C'est encore le cas le 5 octobre 1744, où l'on pouvait lire : « Monseigneur Claude de Saint - Simon⁵, évêque, abbé de Jumièges et en cette qualité baron, seigneur et patron de Trouville-la-Haule, Quillebeuf, Saint-Aubin, Vieux-Port, Sainte-Opportune détient la juridiction des eaux et forêts sur la requête pour les faire débouter. Faits entre les hommes et vassaux de la Baronnie de Trouville, les abbés et religieux de Jumièges auprès de la Baronnie de Trouville. Contre sur le fait des usages accoutumés en la dite Baronnie de tout temps et ancienneté dont n'est mémoire du contraire pour les communes d'icelle baronnie chaque feu ayant droit aux dites communes sont tenus de payer au Vieux religieux 12 deniers tournois au terme de Noël et deux deniers de mes dits sieurs ont par semblable droit de prendre sur chaque feu des dits coutumiers et usagers au moyen de ce que les dits forestiers sont sujets faire la collection des dits 12 deniers tournois sur chacun feu et ayant droits les dits forestiers d'avoir prendre sur chaque feu de cette paroisse de Trouville ou de Vieux-Port un boisseau d'orge, asséné par une douzaine d'oeufs sur chaque feu au terme de pasque mais comme c'est extrait est tiré du dénombrement général de la Baronnie. Les seigneurs étaient sans charge, d'aucuns crus, redevance, prestation ou servitude mais les seigneurs sans charge d'aucuns crus, redevance, prestations ou servitude le tiers en pourra être distrait et séparé à leur profit en cas qu'ils le demandent et que les deux autres suffisent pour l'usage de la paroisse sinon le partage n'aura lieu mais les seigneurs et les habitants jouiront en commun comme auparavant ce qui sera pareillement observé pour les prés, marais, pâtis, landes, bruyère et grasses pâtures ou les seigneurs n'auront autre droit que l'usage et d'envoyer leurs bestiaux en pâture comme premiers habitants sans part ni triage s'ils ne sont de leur concession sans prestation, redevance ou servitude ».

Sylvie BOURGOUIN-VERNY.

2- 9H1275, Archives départementales de la Seine - Maritime.

3- 9H1274, Archives départementales de la Seine-Maritime.

4- 9H1276, Archives départementales de la Seine-Maritime.

5- 9H1276, Archives départementales de la Seine-Maritime.

Rubrique Musicale

JOY DIVISION.

JOY DIVISION est un groupe anglais de quatre membres, formé en 1977 tout d'abord sous le nom de WARSAW. Il s'inscrit dans la mouvance post-punk et initiateur de la cold wave. C'est lors d'un concert des SEX PISTOLS à Manchester au mois de juillet 1976 que IAN CURTIS rencontre trois autres membres. C'est donc sous le nom de WARSAW, transcription anglaise de Varsovie, référence au titre "*Warszawa*" (Varsovie en Polonais) de DAVID BOWIE sur son album "*Low*". Le groupe est donc composé de BERNARD SUMMER, PETER HOOK, IAN CURTIS et TONY TABAC. Fin 1977, le groupe apprend qu'un groupe londonien s'appelle WARSAW PAKT et qu'il sort un album en décembre. Pour éviter toute confusion avant la sortie de leur premier album, le nom du groupe sera JOY DIVISION.

Le premier concert de JOY DIVISION aura le 25 janvier 1978. Le 14 avril 1978 lors de leur premier festival, leur prestation laisse le public médusé et le manager de ROB GRETTON se propose de les prendre en main. En octobre 1978, la maison d'édition Factory Records Ltd voit le jour. JOY DIVISION sera le premier groupe à signer sous ce label, soutenu par un avant-gardiste, TONY WILSON. En même temps, dès octobre, MARTIN HANNET devient le producteur de JOY DIVISION, c'est en produisant les BUZZCOCKS qu'il se fait un nom, il a la particularité des sons étranges.

Après la discrète parution d'un 45 tours en 1978, le groupe s'impose en 1979 avec le 33 tours "*Unknown Pleasures*". La production de MARTIN HAMMET leur permet de jouer du rock comme personne ne l'avait fait auparavant. Têtu et menaçant, leur son conserve l'économie minimale du punk mais renonce à la violence démonstrative des groupes punks.

Les concerts se succèdent en Grand-Bretagne et notamment à Londres où la notoriété du groupe commence à être reconnue. Le premier concert de JOY DIVISION à l'étranger a lieu à Bruxelles, le 16 octobre 1979. Le même mois sort "*Transmission*". JOY DIVISION termine sa longue série de concerts de cette année 1979 aux Bains-Douches le 18 décembre. Ce fut la seule occasion de les voir et ceux qui y étaient s'en souviennent encore. C'est lors de ce concert à Paris que IAN CURTIS rencontre JEAN-PIERRE TURMEL, fondateur du label Sordide Sentimental basé à Rouen. IAN CURTIS a entendu parler de ce label par son ami P. ORRIDGE du groupe PSYCHIC TV. Leur passion pour le romantisme Allemand et pour le peintre JAMOUL permettra la sortie de ce disque. Le mot disque est un peu faible, c'est un superbe objet de trois titres: "*Licht und Blindheit*", "*Atmosphère*" et "*Dead Souls*". C'est un livret dépliant truffé d'illustrations romantiques et de textes mystico-philosophiques et édité au nombre érotique de 1578 copies numérotées. Cet objet atteint aujourd'hui des sommes importantes.

IAN CURTIS, lors de ces concerts montrent au public sa gestuelle (voir le fil "*Control*") au-delà de l'esthétisme qui rendait ce chanteur unique, il est le symbole évident de son aliénation. L'expressionnisme des mouvements saccadés, comme incontrôlés, s'ils suggèrent évidemment l'épilepsie, évoquent aussi un pantin cherchant fébrilement une solution à l'existence... Le succès devient vite insupportable pour IAN CURTIS, JOY DIVISION va influencer des groupes comme THE CURE ou SIMPLE MINDS, cela n'est pas rien. Chez IAN CURTIS nous ne sommes pas loin du nihilisme ou de cette chanson merveilleuse de LÉO FERRÉ "*Il n'y a plus rien...*" La pression devient trop forte pour IAN CURTIS, il entre tristement dans la légende, en se donnant la mort de façon horrible. Il se pend à son domicile le 18 mai 1980, après avoir écouté "*The Idiot*" l'album d'IGGY POP...

Il sera donné à sa légende le nom de Christ mélancolique. La parution posthume de "*Closer*"* en 1980 puis du double recueil d'inédits "*Still*" en 1981 révèlent une imagination musicale sans borne.

Je vous invite à écouter tous ses albums et surtout à regarder le DVD "*Control*" qui permet de se faire une idée sur son groupe et son leader.

Olivier HAMON.

*CLOSER sera le nom du label indépendant et du magasin de disque fondé en 1986 au Havre par PHILIPPE DEBRIS.

L'association Montfort Culture et Patrimoine
organise une exposition d'art floral
"la table en fête"
le 29 et 30 novembre 2008



Horaires : samedi de 14h à 18h et le dimanche 10h à 18h
Démonstration d'art floral à 16h le dimanche
Entrée : 2,50€ adulte, gratuit pour les scolaires et les enfants
Tombola : bons d'achat des commerces de Montfort
Lieu : le Château La Motte à Montfort sur Risle

MONTFORT-SUR-RISLE: UN DES PREMIERS VILLAGES ÉLECTRIFIÉ DE FRANCE

En 1886, Monsieur Augustin Hébert éclaira la rue principale reliant Saint-Philbert-sur-Risle à Montfort-sur-Risle, les présumés premiers villages électrifiés de France. Mais qui connais encore aujourd'hui l'histoire d'Augustin HÉBERT, figure locale ?

Né à Montfort le 5 décembre 1860, Augustin HÉBERT est l'aîné d'une famille de 8 enfants. Passionné dès son plus jeune âge par les techniques nouvelles, il quitta l'école dès 11 ans pour s'intéresser aux machines de Gramme (Zénobe-Théophile Gramme, l'inventeur de la première dynamo à courant continu), il s'orienta par la suite vers l'hydraulique.

Charpentier de moulin à bois à 17 ans, au décès de son père, il prit la charge de ses frères et sœurs. Intelligent et d'esprit curieux, fourmillant d'idées, de nombreux industriels venaient chercher conseils, sollicitant son point de vue malgré sa jeune expérience.

Séduit par la dynamo industrielle de Gramme à l'exposition universelle de 1878, il échafauda des projets, croyant en l'avenir de cette magnifique invention, convaincu que cela bouleverserait la vie de ses concitoyens : l'électricité.

Mais il dut attendre l'invention d'Edison, l'inventeur de la lampe à incandescence en 1880 pour concrétiser son projet. Augustin Hébert saisit immédiatement le parti que l'on pouvait tirer de cette invention révolutionnaire. Se procurant les lampes Edison, il les brancha dans son atelier de Saint-Philbert-sur-Risle malgré les vives protestations de ses ouvriers qui s'écrièrent : " Ça va nous brûler les yeux " et se mirent en grève. Ils n'acceptèrent de reprendre le travail qu'après avoir entouré de papier blanc les lampes.

L'installation en 110 volt continu, éclaira, quand vient la nuit, l'atelier d'une lumière vive, devant les habitants émerveillés de Saint-Philbert. Il leur propose alors "Ce que j'ai fait chez moi, je peux le faire chez vous.. et ça ne vous coûtera pas cher. Si vous êtes d'accord j'installe l'électricité dans tout le quartier".

L'année suivante soit en 1886, les notables de Montfort s'intéressent à ce nouveau mode d'éclairage, et lui demandèrent d'éclairer les rues et maisons. Ce qui fut fait. On commença par la rue principale reliant Saint-Philbert à Montfort-sur-Risle, où d'énormes câbles nus fixés par des colliers aux toits parcouraient la rue. Par sécurité à l'intérieur des maisons ceux-ci étaient recouverts de coton et de feuilles goudronnées.

Les débuts difficiles découragèrent ses mécènes mais pas Augustin HÉBERT qui installa une machine Gramme plus puissante et une seconde roue sur la Risle.

M. THIRON, père de maître THIRON, notaire à Cormeille raconte : "*Cette roue était dotée d'une vanne automatique qui réglait le débit de l'eau nécessaire pour faire marcher la turbine. C'était un système ingénieux mis au point par M. HÉBERT. Le régulateur était une petite vanne latérale qui commandait la roue, la stoppait ou la faisait tourner dès que l'eau atteignait un certain niveau*". Tout cela marchait bien et le jour J arriva. Il y eut beaucoup de curieux mais également les personnalités de la ville. La première distribution électrique du département était née.

Monsieur HÉBERT avait utilisé 70 à 80 lampes pour éclairer une vingtaine de maisons. Les lampes posées étaient facturées 5 francs, alors qu'elles coûtaient 6 francs (prix à Paris) mais il fallait tenir compte du prix des lampes à pétrole vendues également 5 francs; l'énergie était forfaitée à 3 centimes par lampe de 20 bougies (la bougie est également une ancienne unité de mesure qui fut remplacée par le candela. Le Candela est une unité de mesure utilisée pour représenter une quantité d'éclairage, autrement dit une intensité lumineuse) et par heure, et le temps était décompté à partir de l'heure du coucher du soleil jusqu'à 23 heures.

Tous avaient accepté ! Augustin HÉBERT, avant d'établir le contrat, avait formulé aux "abonnés" des recommandations ultimes, notamment celle de ne pas tourner en même temps les interrupteurs de chaque lampe. On suivit bien évidemment ses conseils et il brancha le réseau. La lumière jaillit. Il venait d'éclairer le premier village électrifié de France. C'était en 1886.

Pour l'éclairage public, M. HÉBERT percevait une somme forfaitaire de 45 francs par lampe et par réverbère. Déjà les autorisations administratives étaient longues, mais la distribution de courant n'en fut pas moins réalisée. Le 28 novembre 1888, le conseil municipal donna un avis favorable sous réserve que l'éclairage du bourg soit mis en route depuis le coucher du soleil jusqu'à 23 heures et de 6 heures du matin au lever du soleil et qu'il ne fonctionne pas les jours de pleine lune ! Dès lors, l'inventeur fut admiré, et, signe de gloire, on l'appela Augustin...

Après les succès de son atelier, puis du quartier de Montfort, Augustin HÉBERT fut très sollicité. En 1891, il électrifia la filature de M Gabriel DUTHEIL, père de M Georges DUTHEIL à Glos-sur-Risle. Ce dernier, se souvenant de ces temps héroïques racontait : "*On découvrait avec étonnement les gros câbles qui allaient d'une maison à l'autre, en plongeant dangereusement dans les rues et les cours. Les branchements étaient soignés et le danger réduit au minimum. La recommandation, faite par M. HÉBERT à ses abonnés de ne pas tourner tous en même temps les commutateurs, était parfois oubliée, s'en suivait alors une baisse de tension. Les abonnés attendaient alors patiemment que la machine Gramme eut absorbé cette chute et faisaient confiance au système mis au point par M. AUGUSTIN, comme ils l'appelaient désormais. Quelques instants plus tard, la tension remontait et les lampes Edison dispensaient une lumière éclatante qui faisait s'écrier les gens, au comble de l'admiration : "à côté du pétrole, tout de même !" cela dura pendant des années*".

Et puis un jour, les ennuis surgirent.

Dans son enthousiasme et celui de ses abonnés, M. AUGUSTIN avait oublié d'adresser aux services des Ponts et Chaussées de la préfecture de l'Eure, l'indispensable demande de permis : *"Comment ! S'étonnèrent ceux ci, une installation publique sans permis de voirie ... ? Mais vous n'avez pas le droit!"*. C'était vrai, il n'avait pas le droit Il l'ignorait. L'affaire s'arrangea, tout comme s'arrangea un procès (qu'il eut à soutenir pendant 10 ans!) que lui avait intenté la compagnie de Gaz de Pont-Audemer, pour concurrence redoutable !

En effet, la distribution de l'énergie avait pris rapidement son essor: en 1892 Cormeille fut électrifié; puis en 1893, c'est le tour de Pont-Audemer. Dans les deux bourgs, le réseau de distribution est en triphasé. Les tarifs pratiqués concurrençaient sérieusement le gaz de Pont-Audemer qui trouvait de ce fait un manque à gagner par l'électrification de notre ville. M HÉBERT déménagea alors à Pont-Audemer.

La régulation de demande de permis entre les services des ponts et chaussées de la préfecture de l'Eure et M. AUGUSTIN dura plusieurs mois, et la conséquence regrettable de son oubli fut la suivante : quand la demande d'autorisation furent rédigées en bonne et due forme, celle de MOREZ, dans le Jura avaient déjà été enregistrées. C'est ainsi que MOREZ s'attribua officiellement le titre de la première ville électrifiée de France, et que Montfort-sur-Risle le perdit. Cela, les historiens de l'aventure industrielle ne l'ont jamais rectifié, bien que les témoins de cette époque lointaine, l'affirmèrent avec véhémence.

Trois petites villes normandes possédaient, avant Paris, l'éclairage électrique. Néanmoins, notre région peut s'enorgueillir d'avoir eu les trois (présumées) premières petites villes s'éclairant à l'électricité: Montfort-sur-Risle, Cormeille et Pont-Audemer, et même avant Paris, que l'on appelait alors "l'invention magique".

Rouen se mit alors sur les rangs, par l'intermédiaire de M. Léon LECORDIER, qui installa un réseau de distribution. Il paraît qu'il n'avait pas beaucoup de connaissances sur le sujet, mais il avait un ami, Augustin HEBERT, qui le conseilla. M. LECORDIER, au 14 de la rue du petit Salut, fit fonctionner une dynamo alimentée par deux machines à vapeur. La renommée de M. HÉBERT dépassa les limites du département. il était admiré, et le petit inventeur devient un industriel écouté. Il fonda la société HÉBERT et VISTO, en 1912. il fut élu à la chambre de commerce de Pont-Audemer.

L'un de ceux qui le connurent le mieux, M. Georges DUTHEIL, en traçait le portait suivant : *"Il était mince, svelte, ses yeux pétillaient d'intelligence, mais il était froid et fermé, il avait ainsi peu d'amis"*.

Vice président d'honneur de la chambre de commerce, président de la délégation cantonale, président de la caisse d'épargne, membre du bureau de bienfaisance, il était entouré de l'estime et de la considération de ses concitoyens. Il vivait dans une petite maison que bordait la Callone.

Il ne put néanmoins se dérober quand il fut, en 1939, Chevalier de la légion d'honneur. Et autour du fauteuil du vénéré vieillard, beaucoup se retrouvèrent, à Cormeilles, ville où il s'était retiré, pour le fêter. La remise de décoration fut l'occasion d'un banquet splendide auquel participèrent les personnalités de l'arrondissement avec déférence.

Au dessert M. THIRON, le notaire du pays qui était également conseiller général, remit la croix au nouveau légionnaire et fit l'éloge d'Augustin HÉBERT. Un ami de jeunesse, M. TISSANDIER, fit rire l'assemblée en égrenant quelques souvenir savoureux. Maître THIRON l'appela :*"L'Edison normand"* et M. DURAME, qui était président des monuments et Sites de l'Eure, le compara au frères LUMIÈRE. L'euphorie fût à son comble lorsque Augustin HÉBERT se leva pour répondre à ces paroles éloquentes : il fut spirituel. On l'applaudit. Lorsqu'il fut rassis, Madame HÉBERT se lève et, devant l'assistance soudain silencieuse, entonna un air à la mode. Ceux qui assistèrent au banquet dirent " ce fut une fête pittoresque".

Après une vie mouvementée, Augustin HÉBERT était heureux, comblé et satisfait: l'électricité était devenue la fée du logis qu'il avait prédité. Cela suffisait à son bonheur. Il vécut encore quelques années, celles de la guerre, puis s'éteignit en janvier 1944; il avait 84 ans. Sur sa tombe le jour des obsèques, à Saint-Philbert-sur-Risle un fort beau discours fut prononcé au nom de ses amis de la "vallée de la Risle" et dans un journal une nécrologie dans laquelle on pouvait lire *"la vie d'Augustin HÉBERT vaudrait d'être donnée en exemple aux jeunes ayant au cœur l'espoir de réaliser de grands rêves"*. L'article se terminant par sur cette phrase prothétique : *" il vécut ces derniers jours entouré du respect de tous, respirant l'air pur de son coin natal auquel il resta fidèle et ou son nom sera gardé "*.

Le 22 octobre 1974, le conseil municipal s'est rappelé qu'Augustin HÉBERT méritait bien que son nom figure dans notre ville, en localisant la promenade le long de la Risle, celle qui avait tant apporté de bonheur, de joie et aussi de malheur à monsieur Augustin. C'était l'endroit qu'il aurait choisi s'il avait eu a le faire, en songeant que cette eau qui coule depuis des siècles continuera de le faire en perpétuant le souvenir d'un homme discret, intelligent et pour qui le plus grand respect et souvenir doivent être entretenus.

Benoît COLLIARD et Jean-Christophe BISSON.

Association Montfort Culture et Patrimoine – Mairie, 3 rue Saint Pierre ; 27290 Montfort sur Risle

Mèl : amcp27@hotmail.fr; Site Internet: www.amcp27.fr

La construction navale

Nos amis les Vikings étaient les meilleurs navigateurs de leur temps. Ils ont construit des navires qui étaient de petites merveilles en matière de construction navale et qui les ont emmenés jusqu'en Amérique. Ces types de navires vont perdurer pendant des siècles. Souvenons-nous que les navires utilisés par Guillaume le Conquérant, lors de la conquête de l'Angleterre et décrits par la tapisserie de Bayeux, ressemblent furieusement aux "drakkars vikings".

Nos Vikings, implantés en Normandie, vont donc laisser une trace importante, voir prépondérante, dans le vocabulaire normand de la construction navale.

1- Voyons d'abord les différents types de navires.

Le "**Snekkar**" (vrai nom du Drakkar) va donner l'"**esnèque**" en vieux Normand.

"**Batr**" va donner "**batel**" en vieux Normand puis "**bateau**" en normand moderne et en Français.

L'"**eskei**" en vieux Normand, vient du Norrois, "**Skeid**" qui désigne le grand navire de guerre des Vikings.

Le "**Knorr**" ou "**Knarr**". C'est le remarquable navire de charge, de transport des Vikings. Il va donner le "**kanar**" en vieux Normand.

Le "**Skuta**" en Viking, un petit bateau léger et rapide qui sert de liaison entre les navires et aussi d'éclaireur, va donner l'"**escoute**" en vieux Normand. Ce mot est à l'origine du mot "**scout**" en Anglais et en Français.

"**Flundra**", le poisson que nous avons déjà vu et qui donne en Normand la "**flondre**" va aussi être à l'origine du nom d'un petit bateau de pêche de nos côtes: le "**flondrier**".

"**Skalda**", une barque en Norrois, se transforme en "**écaode**" ou "**écaude**" en Normand, barque à fond plat utilisée dans les marais.

Un "**esquif**", petite embarcation légère, a pour origine le Norrois "**Skif**".

2- La coque des navires.

La "**quille**" vient de "**Kjöll**" même sens.

L'"**étrave**" dérive de "**Stafn**", étrave.

La "**bordaille**", le "**bordé**", le "**bordage**", "**border**" viennent de "**Bord**" qui veut dire planche en Norrois.

Le "**galbord**", première planche ajustée contre la quille et le "**vibord**", la dernière planche du bordage viennent de "**Galbord**" et de "**Vigibord**".

"**Babord**" (gauche) et "**tribord**" (droite) ont pour origine "**Babordi**" et "**Tribordi**".

Les "**tolets**", dérivent de "**Thollr**".

"**Hel**", la barre du gouvernail vient de "**Helm**", même sens.

Les "**dalots**" ou "**dales**", trous pour évacuer l'eau viennent de "**Doela**", même sens.

Le "**mât**" vient de "**Mast**".

La "**carlingue**" dérive de "**Kerling**", même sens.

Le "**tillac**", en Norrois "**Tilja**".

Les "**varangues**" viennent de "**Vrang**".

Les "**hublots**" de "**Hufa**".

"**Brant**", une proue effilée, vient de "**Brant**", éperon.

L'"**étambrai**" de "**Timbr**".

"**Bétas**" en vieux Normand désigne une vergue. Il a pour origine "**Bétas**" en Norrois qui a aussi le sens de vergue.

L'"**estière**" en vieux Normand, c'est le gouvernail. Le mot vient de "**Styri**", gouvernail en Norrois. Le "**Styman**" en Viking, celui qui gouverne le navire donne "**esturman**" en Normand. Mot attesté dans les lais de Marie de France (par exemple).

"**Run**" en vieux Normand c'est la cale du bateau. Le mot a pour origine "**Runn**". Même sens.

La "**hune**", le "**hunier**" dérivent de "**Hunn**", même sens.

Le "**beaupré**" (mât de beaupré) vient de "**Bogsproti**".

3- Le gréement.

Le "**gréement**", "**gréer**", "**dégréer**", les "**agrès**", ont pour origine "**Greidi**" ("**Greida**" pour le verbe).

La "**sigle**", la voile en vieux Normand, vient de "**Sigla**", voile et va donner le verbe "**cingler**", faire voile.

La mer et la pêche (suite)

L'“écoute”, la “bouline”, les “haubans”, “haubanner”, les “élingues”, “élinguer”, la “drisse”, l'“étai”, la “fest”, l'“estrenc”, l'“étalingue”, “étalinguer”. Tous ces cordages et les verbes correspondants, sont d'origine scandinave.

Les navires vikings, ainsi que les bateaux normands construits jusqu'à nos jours, sont “bordés à clin”. C'est-à-dire que les planches du bordage (de la coque) se recouvrent l'une, l'autre. L'autre type de bordage étant le bordage à “franc bord”. Par exemple les navires bretons sont bordés à franc bord. La filiation entre le type de construction normande et viking devient évidente.

Et donc, “clin”, “cliquer”, ou “cliquer” (border à clin un navire) viennent de “Klink” en Norrois.

L'“équipage”, “équiper”, l'“équipement”, l'“équipe” dérivent tous du même mot Norrois “Skipa”, qui veut dire équipage. “Skipari”, l'homme d'équipage va donner l'“esquibre” en vieux Normand. C'est aussi l'origine du mot “skipper” en Anglais, mot qui est récemment passé en Français (il aurait mieux fait de passer par le Normand, nous aurions gagné du temps).

Le “guindeau” ou “guindas” et le verbe “guinder” proviennent du mot “Vindas”, même sens.

La “flotte” vient de “Floti”. “Flotman” (l'homme de la flotte) va donner le nom de famille normand “Flamant” ou “Leflamant” (“Flament” ou “Leflament”).

La “bitte” d'amarage vient de “Biti”, même sens.

Un “ris”, “ariser”, “prendre un ris” proviennent du Norrois “Rif”, même sens.

Une “raque”, une bouée en Normand vient de “Raki”.

4- Les verbes.

“Raquer”, “touer”, “guinder”, “brayer”, “écarver”, “hanequer”, “déhanequer”, “ferler”, “déferler”, “hammer” (ramer à l'envers) viennent tous du Scandinave.

Je ne citerai pas, ici, tous les mots, d'origine Scandinave, dans le vocabulaire de la construction navale, car cela deviendrait fastidieux pour le lecteur (surtout s'il ne s'intéresse que modérément aux choses de la mer).

En conclusion, ainsi que nous l'avons déjà vu dans le chapitre précédent, consacré à ‘la mer et à la pêche’ (Cf numéro 7), on peut remarquer que tous ces termes techniques de construction navale, sont passés en Français. Ceci semble être la preuve de l'avance technologique des Vikings en matière de construction navale. Avance qui va durer pendant des siècles, faire partie intégrante de la culture normande, et être responsable de l'importance de la Normandie et des Normands dans la formation de la langue française dans le domaine maritime, entre autres.

Cette avance et cette supériorité des Normands en matière maritime et de la construction navale se retrouvera lors des grands défis transatlantiques de la conquête de l'Amérique, du Canada, des Antilles et du Brésil, de l'exploration des côtes de l'Afrique et au-delà jusqu'à Sumatra.

Boujou tertous, à Bétot pis des bobons.

Gilles MAUGER.

Journée Normande
« L'Amérique Normande »
Salle des Fêtes de Montfort-sur-Risle

2 Novembre 2008
Entrée : 2 Euros
Gratuit pour les enfants

Exposition
Marché du terroir et de l'artisanat
Foire à tout historique
Conférences :

Stands d'associations
Buvette - sandwicherie

Renseignements :
06 27 12 79 86
lachouque@yahoo.fr

http://lachouque.hautetfort.com
http://www.amcp27.fr

FOIRE À TOUT HISTORIQUE ET JOURNÉE NORMANDE
la Normandie en Amérique Xème-XXème siècle
2008 année Champlain
Le dimanche 2 novembre 2008 de 9h à 18h
À la salle des fêtes de Montfort-sur-Risle (27290).

Organisée par les associations La Chouque et Montfort Culture et Patrimoine.

Entrée publique à 2,00 € par personne, gratuit pour les enfants.

Exposition sur les Normands en Amérique.

Conférence: Les Bissot, une famille de Pont-Audemer en Nouvelle-France.

Possibilité de restauration sur place pour le public.

Association Montfort Culture et Patrimoine – Mairie, 3 rue Saint Pierre ;

Informations générales

AGENDA NORMAND:

Tous les jours: TOURLAVILLE, au terre-plein des Mielles, près de Cherbourg : Visite du chantier de la fabrication d'un dreknor (navire viking) et de l'exposition. Gratuit. Renseignements au 02 33 43 81 35 (association Dreknor) ou www.dreknor.com

Tous les jours: BAYEUX : Le Musée de la Tapisserie de Bayeux. Centre Guillaume Le Conquérant, rue de Nesmond 14400 BAYEUX. Renseignements au 02 31 51 25 50 / tapisserie@mairie-bayeux.fr

Tous les jours: CAEN: Collection "Peindre en Normandie", venez découvrir comment les peintres, célèbres ou inconnus, ont représenté la Normandie en tableau, de 14h00 à 18h00, à l'Abbaye-aux-Dames. Entrée libre. Renseignements au 02 31 57 14 14.

Tous les jours: VERNON: Visite du donjon. L'intérieur du donjon n'est ouvert qu'aux groupes, mais vous avez la possibilité d'observer les extérieurs. Renseignements au 02 32 51 39 60.

Tous les jours: GRATOT: Visite du château du 10h00 à 19h00. Tarif: gratuit pour les moins de 10 ans; 10-18 ans: 1,50€; adultes: 3 €. Renseignements au 02 33 45 18 49.

Tous les jours: CHAMBOIS: Visite du donjon. La visite guidée de l'extérieur du donjon est gratuite, mais téléphonez pour réserver: les explications sont passionnantes! Renseignements au 02 33 67 64 17.

Tous les jours sauf le mardi: MARTAINVILLE: Visite du château de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Tarif: gratuit pour les moins de 18 ans; adultes: 3€. Renseignements au 02 35 23 44 70.

Tous les jours sauf le mardi: CAEN: Visite du château de 9h30 à 18h00. Visite libre et gratuite. Renseignements au 02 31 30 47 60.

Tous les jours, sauf lundi et dimanche: LE HAVRE, Muséum d'histoire naturelle: du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00. Entrée libre. Renseignements au 02 35 41 37 28.

Jusqu'au 2 novembre: CAEN, Musée de la Normandie: Plongez dans le Moyen Âge normand et découvrez ses oeuvres d'art. Tarif: gratuit. Ouvert de 9h30 à 18h00. Renseignements au 02 31 30 47 60.

Jusqu'au 12 novembre: SAINT-VAAST-LA-HOUGUE, au musée de Tatihou: Une exposition sur les requins. Tous les jours de 10h00 à 17h00. Tarif: enfants: 3,20 €; adultes: 7,80€. Renseignements au 02 33 23 19 92.

Jusqu'au 30 novembre: VIEUX-LA-ROMAINE, Musée Archéologique: "C'est arrivé près de chez vous!", comment vivaient nos ancêtres il y a 2000 ans? Cette exposition montre les traces qu'ils nous ont laissées. Ouvert de 9h00 à 17h00, le week-end de 10h00 à 18h00. Tarif: 2 € pour les enfants; adultes: 4 €. Renseignements au 02 31 71 10 20.

Jusqu'au 31 décembre: ROUEN, Musée Maritime: Prolongez le plaisir de l'Armada en admirant sa reproduction en Lego. Ouvert de 10h00 à 12h30 et 14h00 à 17h00. Tarif: 3 € pour les enfants; adultes: 4,50 €. Renseignements au 02 32 10 15 51.

Jusqu'au 5 janvier 2009: NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE, Musée de la Corderie Vallois: Découvrez le travail et la vie des marins, au XIXème siècle, à bord de leurs navires. De 12h30 à 18h00. Tarif: gratuit pour les enfants; adultes: 3 €. Renseignements au 02 35 74 35 35.

20 juin au 30 novembre: SAINT-SAUVEUR-LE-VICOMTE: Exposition des archives départementales au Musée Barbey.

2 novembre: MONTFORT-SUR-RISLE, salle des fêtes: Journée Normande sur "La Normandie en Amérique Xème-XXème siècle" et "2008 année Champlain": exposition sur les Normands en Amérique, conférence, foire à tout historique. Manifestation organisée par les associations "La Chouque" et "l'AMCP". Ouvert de 9h00 à 18h00. Tarif: gratuit pour les enfants; adultes: 2 €. Renseignements au 06 27 12 79 86 ou sur <http://lachouque.hautetfort.com> ou lachouque@yahoo.fr

7 au 30 novembre: CAEN et BASSE-NORMANDIE: "Les Boréales": Vous rêvez de voyager? Profitez de ce festival pour découvrir les arts venus d'Islande (danse, cirque, cinéma...). Programme au 02 31 15 36 40 ou sur www.crl.basse-normandie.com

29 et 30 novembre: MONTFORT-SUR-RISLE, château La Motte: "La table en fête, l'association Montfort Culture Patrimoine organise une exposition d'art floral. Samedi 29 de 14h00 à 18h00 et le dimanche 30 10h00 à 18h00 avec démonstration d'art floral à 16h le dimanche. Tarif: gratuit pour les enfants; adultes: 2,50 €. Renseignements à amcp27@hotmail.fr

29 et 30 novembre: TORCHAMP: "La nuit du chant traditionnel". Une première en Normandie. On passe toute une nuit à donner de la voix en chansons à répondre (ou pas), à la marche, à danser, à boire... avec des thèmes imposés qui viennent rythmer et pimenter la nuitée. Renseignements au 02 31 68 73 49.

1er octobre au 31 décembre: TOUROUVRE: Observez les objets dont vos arrières-grands-parents se servaient tous les jours, dans un musée tout nouveau. Du mercredi au dimanche de 14h00 à 18h00. Tarif: gratuit pour les enfants; adultes: 2 €. Renseignements au 02 33 25 55 55.

1er octobre au 31 décembre: AVRANCHES, Scriptorial: Découvrez les photos géantes du Mont-Saint-Michel et de ses paysages magnifiques. Ouvert de 10h30 à 12h30 et de 14h00 à 14h00. Tarif famille: 15 €. Renseignements au 02 33 79 57 00.

ERRATUM: PAGE 11 DU NUMÉRO 7, EN PLACE DE "RAMES" LIRE AVIRONS: 10 DE NAGE ET 1 DE GOUVERNE - LIRE "LOINTAIN" EN LIEU DE "LOITAIN (À PROPOS DU DRAKKAR).

Association Montfort Culture et Patrimoine – Mairie, 3 rue Saint Pierre ; 27290 Montfort sur Risle

Mèl : amcp27@hotmail.fr; Site Internet: www.amcp27.fr